

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et Environs, en liquidation, Neuchâtel
2.

Décision de dissolution par:

Autorité de surveillance des Fondations
3.

Date de la décision:

15.10.2007
4.

Echéance de préavis des créances:

15.12.2007
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et Environs, en liquidation, quai Philippe Godet 5, Case postale 3156, 2001 Neuchâtel
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

Un plan de répartition sera adopté par la Fondation, plan dont le contenu sera communiqué personnellement aux ayants droit.
- Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et Environs, en liquidation

2001 Neuchâtel

(04188088)